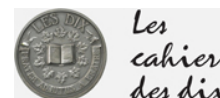


Les Cahiers des Dix



Québec, ville forte

Jean Bruchési, M.S.R.C.

Number 22, 1957

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1079972ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1079972ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bruchési, J. (1957). Québec, ville forte. *Les Cahiers des Dix*, (22), 53–67.
<https://doi.org/10.7202/1079972ar>

Québec, ville forte

Par JEAN BRUCHÉSI, M.S.R.C.

"Les fortifs où je m'enrhume du cerveau"
(Aristide BRUANT)

Les Québécois, à juste titre si fiers de leur ville, se rendent-ils bien compte que son passé en représente, sinon la principale richesse, du moins la plus forte et plus durable attraction ? Sans doute, la vieille capitale a pour elle un site remarquable qui se compare aux plus célèbres. Aux yeux du géologue Pierre Termier, l'approche de Québec, sur le Saint-Laurent, était « la beauté presque parfaite », comme l'est sûrement celle de Constantinople, quand on glisse sur les eaux de la Corne d'Or, ou celle de Rio-de-Janeiro. Mais suffit-il d'un grandiose paysage pour retenir le voyageur sur la rive qu'il aborde une première fois, et davantage pour l'y ramener ? Québec est avant tout une ville historique qui commémore, en 1958, le 350^e anniversaire de sa fondation. Ce que les touristes lui demandent d'abord, ce qu'ils s'attendent à trouver chez elle, sur la foi des espérances qu'on a fait naître pour les y attirer, ce sont les souvenirs tangibles de son passé : rues étroites, maisons anciennes, places pittoresques, tout un ensemble d'éléments matériels, physiques, qui contribuent à créer un climat moral dans lequel le cœur et l'esprit se complaisent. S'il arrive en outre que la langue des indigènes, comme c'est le cas pour Québec, soit différente de celle que parle l'étranger, que la cuisine ne soit pas celle à laquelle il est habitué, que l'allure même des passants tranche sur la sienne, la partie sera vite gagnée, et la ville, la province ou le pays mériteront la bonne réputation qui leur a été faite. Tout cela, est-il besoin de le dire, n'empêche pas que les raisonnables exigences du progrès ne soient respectées, que la courtoisie et l'urbanité ne soient de règle.

D'où vient, alors, que la conservation des "monuments" historiques de Québec préoccupe si peu les habitants de la ville, que ceux-ci se résignent aisément à voir disparaître une vieille maison, que les principes les plus élémentaires de l'urbanisme soient ignorés quand il s'agit de faire du neuf, que l'autorité responsable laisse s'élever, dans le ciel de la capitale, une horreur comme l'annexe de l'Hôtel-Dieu ? Quelle impression peuvent

produire ces villages de chalets ou de motels avec *hot water, shower* et *dining room* qui encombrant et enlaidissent les approches de Québec ? cette Grande-Allée qui finira par devenir la plus banale des artères ? et même, quoi qu'on dise, cette rue Sous-le-Cap qui n'a pas besoin d'être sale pour être pittoresque ? D'où vient, en un mot, que le caractère français de la seule ville fortifiée en Amérique du Nord, le Mexique mis à part, se dégrade régulièrement d'une année à l'autre, sans provoquer d'habitude plus que d'occasionnelles et platoniques protestations ? Car Québec se glorifie non seulement d'avoir une citadelle, mais d'être ceint de murailles dans sa partie ancienne. Déjà, en mars 1894, un Irlandais, Thomas O'Leary, curateur du Château de Ramesay, écrivant à sir James-M. Le-moine, ne pouvait s'expliquer « pourquoi nos amis canadiens-français ne ressentent pas un intérêt plus vif pour ces antiques murailles, consacrées par près de deux siècles d'existence, témoignages durables du patriotisme et du dévouement de leurs ancêtres ». Il n'est pas certain que l'intérêt des Québécois d'aujourd'hui soit beaucoup plus vif.

* * *

La fortification est un ouvrage de défense militaire et elle consiste essentiellement à dresser des obstacles entre assaillants et défenseurs. Longtemps, l'obstacle ne fut qu'un parapet de terre ou remblai, précédé d'un fossé et surmonté de créneaux. Puis surgit la muraille de pierre, plus ou moins épaisse, coupée de mâchicoulis et de tours d'abord carrées, finalement circulaires, qui prirent la forme « en ogive » ou « à éperon », avant de donner naissance au bastion et à la casemate. Les progrès de l'artillerie, au XVI^e siècle, opérèrent une révolution complète dans le système de défense, en Italie d'abord, puis en France : abaissement des tours, bastions et murailles, avec des fossés plus profonds. Un siècle plus tard, apparaissait la fortification à la Vauban « qui se plie avant tout au terrain, et dont le tracé n'est pas le simple résultat de constructions géométriques ». C'était le système polygonal de défense, que devait perfectionner Lazare Carnot et qui comptait, entre autres éléments nouveaux, le glacis, terrain en pente douce, ménagé devant les fortifications, et le cavalier, ouvrage en pierre placé à l'arrière des retranchements qu'il domine.

Sebastien Leprestre, marquis de Vauban, dont le nom est attaché à la forteresse de Québec, est peut-être l'ingénieur militaire le plus renommé de tous les temps. Après avoir été « le plus pauvre gentilhomme de

France », il en devint l'un des plus glorieux, dans un siècle qui en comptait un grand nombre. Aussi habile, a-t-on dit, à mettre une ville en état de se défendre qu'à faire heureusement le siège d'une ville ennemie, il édifia une ceinture de forteresses tout le long de la frontière française, depuis Dunkerque jusqu'aux Pyrénées orientales. Quand la France ne fut plus « qu'une seule forteresse qui montre de tous côtés un front redoutable », pour employer l'expression de Bossuet dans son oraison funèbre de Marie-Thérèse, elle le devait sans doute à Louis XIV, mais davantage à Vauban. Et la voix populaire avait raison, qui proclamait : « Ville assiégée par Vauban, ville prise; ville défendue par Vauban, ville imprenable ». C'est pour lui, « âme de tous les sièges que le roi a faits », que Saint-Simon aurait même inventé le beau titre de patriote.

* * *

Québec comptait à peine vingt-cinq ans d'existence lorsque Vauban naquit. Personne n'ignore que ses premiers habitants s'établirent d'abord au pied de la falaise, sur la berge du fleuve. Mais ils ne furent pas lents à se demander ce qui arriverait si la ville était attaquée par mer. Aussi bien, apparut-il à Champlain que l'essentiel était de se fortifier sur la falaise, dont la hauteur moyenne atteignait soixante-quinze mètres, d'y construire une résidence — le château Saint-Louis — et un fort pour dominer l'envahisseur possible. Dès 1629, il est vrai, Québec tombait aux mains des frères Kirke, non pas, toutefois, en raison de la faiblesse des fortifications, mais faute d'hommes, de munitions et de vivres. Si modestes furent-ils, les ouvrages construits par Champlain et reconstruits en plus grand, sur le même site, par Montmagny, devaient assurer la défense de la capitale jusque vers la fin du XVII^e siècle. On songea pourtant à assurer cette défense du côté de la campagne aussi, en cas d'attaque par les Iroquois, et un plan fut dressé, qui demeura dans les archives, même après que Frontenac, urbaniste avant la lettre, eût établi (mars 1673) certaines règles pour « essayer de rendre Québec digne de la qualité qu'un jour elle portera sans doute de capitale d'un très grand empire ». Un seul ouvrage fut ajouté (1685) à l'un des bastions du fort : une poudrière que fit bâtir Robert de Villeneuve. Le jour n'était cependant plus loin où de sérieuses menaces imposeraient non seulement aux défenseurs de la ville, mais à la cour de Versailles, la nécessité de fortifications véritables.

Robert de Villeneuve, précisément, était ingénieur du roi. C'est en

cette qualité qu'il vint au Canada, en 1685 — ayant reçu la mission d'exécuter des travaux de défense à Niagara, La Prairie-de-la-Madeleine et Québec — qu'il y séjourna d'abord jusqu'en 1688, puis de 1691 à 1693. Villeneuve savait dessiner, comme en témoignent un plan de la ville et du château Saint-Louis (1685), une carte des environs de Québec (1686) et un plan de Québec au moment du siège par Phipps (1690). « Pour se fier au sieur de Villeneuve, écrivait le marquis de Denonville au ministre Seignelay, le 8 mai 1696, il est très bon, très sûr et très fidèle dessinateur ». Mais pour le reste ?... « Pour le reste, ajoutait le gouverneur, il n'a pas l'esprit assez arrangé, et l'a trop court pour pouvoir donner aucunes vues pour l'établissement d'un poste et pour en avoir la conduite de son chef ». Un an plus tard, une violente dispute ayant éclaté entre Villeneuve et le major François Provost, l'ingénieur dénonça l'officier dont il disait pis que pendre au ministre. Mais Denonville, qui avait logé et nourri Villeneuve, « pour pouvoir en tirer quelque chose », prit, quand il le sut, sa plus belle plume. « Notre ingénieur, mandait-il à Seignelay, est un fou, un libertin, un débauché, dont il faut souffrir parce que nous en avons affaire. Vous ne devez ajouter aucune foi à tout ce qu'il vous écrira contre qui que ce soit, ne faisant rien que par caprice. C'est un panier percé. Cependant il travaille admirablement bien de la main et fort vite quand il le veut ». Rappelé en France sur-le-champ, Villeneuve n'eut sans doute pas trop de peine à se faire pardonner ses incartades puisqu'il revint à Québec en avril ou mai 1691. Mais il n'eut pas l'heur de plaire à Bochart de Champigny qui, deux ans plus tard, avec l'appui de Frontenac, obtint son rappel définitif. Jacques Levasseur de Néré, disciple de Vauban, était déjà dans la place, sans que le gouverneur et l'intendant eussent témoigné que le choix leur plaisait.

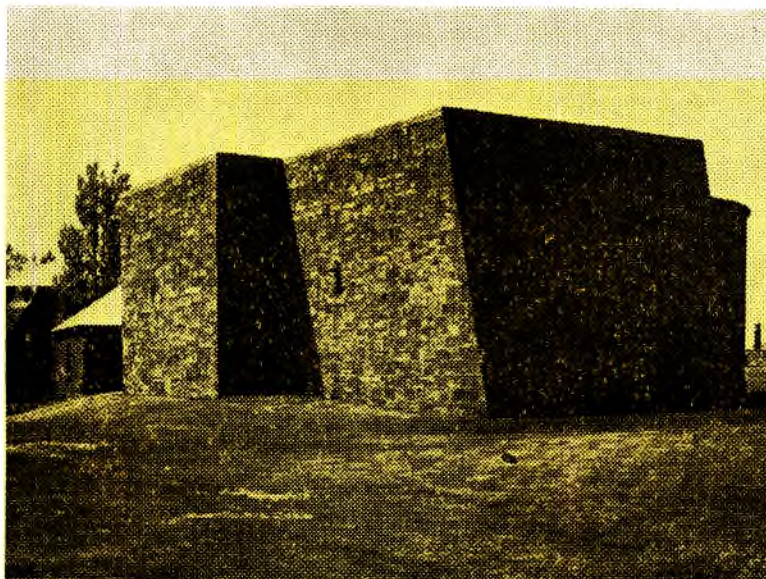
Dans l'intervalle, en effet, Québec avait échappé de justesse à un très grave péril. Réunis à New-York, en mai 1690, les représentants des colonies anglo-américaines avaient décidé d'attaquer le Canada par terre et par mer. Une flotte imposante, commandée par Phipps, s'en était d'abord prise à l'Acadie, et le bruit courait que l'automne ne s'achèverait pas sans que Québec eût son tour. La ville n'était guère en état de soutenir un long siège et l'on ne pouvait songer à l'enfermer, en si peu de temps, dans une solide ceinture de murailles. Il était tout de même possible de redresser les « fortifications » plus ou moins solides, de construire des retranchements de pierre et de terre battue depuis le Cap-aux-Diamants jusqu'au Sault-au-Matelot. C'est ce qui fut fait en toute hâte, sur les ordres de Frontenac, par les soins du major Provost. Et Québec ne fut pas pris !

A peine les navires de Phipps avaient-ils viré de bord que Frontenac, sans consulter Versailles, — il en avait l'habitude ! — résolut d'entreprendre de grands travaux, de doter enfin la ville d'un système de défense qui la mettrait à l'abri d'une attaque d'envergure par mer et par terre. L'intendant Champigny partageait du reste ces vues et le gouverneur pouvait compter sur l'adresse d'un ingénieur militaire de classe : Josué Boisberthelot de Beaucourt. Commencés au printemps de 1691, les travaux se poursuivirent sans interruption jusqu'en 1693, d'après un plan d'ensemble dressé par Beaucourt qu'assistèrent l'architecte Claude Baillif et le cartographe Jean-Baptiste Franquelin. Reconstruire et moderniser le fort et le château Saint-Louis, édifier une batterie de quinze canons à la Pointe-aux-Roches (à l'extrémité de la rue Sous-le-Fort d'aujourd'hui), une autre batterie à la Pointe-à-Carcy (aujourd'hui vers l'entrée nord du bassin Louise), une première redoute sur le Cap-aux-Diamants, (aujourd'hui : le cavalier du bastion du Roi) et quatre autres redoutes — le cavalier du Moulin, Royale, Dauphine, Saint-Roch — puis relier ces redoutes par des remparts de pierre ou de terre battue : tel était l'ensemble du projet, et tel fut-il en grande partie exécuté par la volonté de Frontenac, mais grâce à la générosité plus ou moins bienveillante des habitants. Car les quelques milliers de livres, prises chaque année à même le trésor royal pour l'entretien de la forteresse, étaient loin de suffire, sans compter que l'acquiescement de Versailles était moins que certain. Il est vrai, d'autre part, qu'en 1693 le roi nomma Jacques Levasseur de Néré ingénieur militaire de la Nouvelle-France pour remplacer l'infortuné sieur de Villeneuve. Mais il n'approuvait point les plans qui avaient fini par être portés à sa connaissance. Encore moins était-il disposé à délier facilement les cordons de sa bourse. Voilà pourquoi Frontenac avait cru bon de recourir à la taxe directe, ou au système des corvées, offrant de payer, par exemple, maçons et terrassiers partie en espèces, partie en nature, c'est-à-dire soit en livres, soit en bétail — un boeuf —, en vivres — une barrique de farine —, ou en boisson — deux barriques de vin.

Quoi qu'il en soit, Louis XIV fit savoir à Frontenac, en 1693, qu'au-delà de la somme de 12.000 livres (environ \$2.500 à l'époque). Sa Majesté « ne donnera rien sous quelque prétexte que ce puisse être », ajoutant qu'« il n'y avait aucune nécessité d'entreprendre les grands ouvrages... pour l'enceinte et les fortifications dudit fort ». Bien plus, le monarque s'étonnait alors que des sommes « exorbitantes » eussent été dépensées pour si peu d'ouvrages. Une plus rigoureuse économie s'imposait, et aussi une aide plus généreuse de la part des communautés religieuses qui



Cavalier du Moulin construit en 1693 par Jean Lerouge et Pierre Janson, d'après les plans du chevalier de Beaucourt.



La redoute du Cap-aux-Diamants, connue aujourd'hui sous le nom de cavalier du bastion du Roi, construite en 1693, d'après les dessins de Boisberthelot de Beaucourt.

(Photos Inventaire des Oeuvres d'Art)

pouvaient être contraintes de fournir palissades, traverses et madriers, de manière « à soulager la bourse du roy ». Ce dernier, du reste, avait bien reçu communication du rapport de l'ingénieur Villeneuve, où il était question d'une redoute sur le Cap-aux-Diamants — idée reprise par Beaucourt. Mais cette redoute était-elle bien nécessaire ? Les défenseurs pourraient-ils rester dans la ville si les ennemis se rendaient maîtres de la hauteur ? Qu'en pensait Frontenac ?

Il est vrai que Louis XIV, par ailleurs, pressait les habitants de Québec de s'appliquer toujours à « porter sans retardement les ouvrages à leur perfection, par rapport aux forces qui peuvent attaquer la ville . . . » Or Frontenac et Champigny, encore sous le coup de l'alerte de 1690 et prévoyant une nouvelle invasion, ne tenaient pas à être pris au dépourvu. Aussi bien se justifiaient-ils avec énergie auprès du ministre Pontchartrain. « Pour mettre Québec en état de supporter un siège de 10.000 hommes, écrivaient-ils au ministre de la Marine en novembre 1693, nous avons cru absolument nécessaire de faire faire un ouvrage considérable sur le Cap-aux-Diamants qui commande la ville, et un cavalier à un moulin qui était sur un petit rocher escarpé qu'il a fallu revêtir de pierre. » Mais comme il importait d'assurer également la défense de la ville du côté de la campagne, c'est-à-dire à l'ouest, Frontenac et Champigny avaient prévu la construction d'un rempart, capable de recevoir des batteries de canons, et d'une palissade. Les habitants de Québec avaient, à cette fin, été taxés, et ceux des côtes travaillaient sous le régime de la corvée, soit pour leur nourriture, soit à raison de sept, quinze ou vingt sous par jour. Quant à l'interdiction de faire des dépenses pour l'enceinte du fort, elle était arrivée trop tard, une fois les travaux terminés.

A vrai dire, Québec était encore bien loin d'être une ville fortifiée et le principe de la muraille continue n'était pas prêt à être traduit en actes. S'inspirant des dessins et devis de Beaucourt, qui allait assumer la direction de l'entreprise de 1712 à 1715, Levasseur, mis en garde contre une répétition des « errements » de Villeneuve, n'avait pu qu'achever les quelques travaux commencés avant 1693. Au surplus, à peine Frontenac était-il mort (1698), que l'ingénieur soumettait son propre plan pour la construction d'une forteresse à la Vauban, soit une ligne de bastions, redoutes et courtines en pierre de taille, haute d'environ huit mètres, depuis le Cap-aux-Diamants jusqu'à la crête de la falaise faisant face à la rivière Saint-Charles. Les travaux exécutés à cette époque — entre autres, le cavalier du Moulin (1693) et le bastion de la Glacière (1704) — avancèrent lentement. Versailles avait sans doute approuvé le nouveau plan

de Levasseur, mais sans paraître avoir l'intention d'y mettre tout le prix. Et le roi de se plaindre au gouverneur Vaudreuil ou à l'intendant Raudot. Il lui serait bien aise qu'on parvienne à mettre au plus tôt la ville en état de soutenir un siège, car la guerre était recommencée en Europe et sur mer. « Mais il paraît, faisait dire le monarque, par le travail qui reste à faire qu'il ne sera pas achevé de longtemps, surtout si l'on emploie à d'autres usages les fonds que Sa Majesté fait tous les ans pour les fortifications et si on ne trouve pas le moyen de faire contribuer le pays. » C'est alors qu'il fut décidé, sur la proposition de Levasseur, de vendre les emplacements qui se trouvaient dans la basse-ville et d'en appliquer le prix aux travaux.

Pour Vaudreuil et Raudot, cependant, l'unique ressource consistait à imposer une taxe sur les denrées qui se consumaient dans la ville. « Mais, ajoutaient-ils, cette ville est si pauvre et les habitants de cette colonie si gueux qu'il est impossible d'imposer des droits. » Or, la menace d'une attaque se précisant, on se hâta de planter des pieux autour de Québec, d'élever les terres et de refaire les batteries. Josué de Beaucourt, « officier très appliqué, très honnête homme et point du tout intéressé », ne ménageait point ses efforts, ni Levasseur qui multipliait les mémoires et proposait, pour hâter les choses, de faire exécuter chaque année un sixième de plus des travaux prévus; ce dont Vaudreuil et Raudot ne voulaient point entendre parler. Et le ministre de la Marine de juger que les 15.804 livres dépensées pour la réfection des batteries étaient une dépense inutile, que les travaux de la nouvelle fortification devaient avoir la priorité « sans être trop à charge à Sa Majesté », qu'il importait de procurer à Levasseur « tout le secours et toute la protection dont il aura besoin pour pouvoir faire cette fortification au plus tôt », qu'il fallait donner suite au projet de construire des redoutes, étudié avec soin par l'ingénieur, que, même, « Sa Majesté contribuerait quelque chose si les habitants pouvaient faire un effort pour y faire travailler dès à présent. »

De nouveau, il fallut recourir à la corvée, les citoyens étant tenus à cinq jours de travail, ceux de la campagne à dix jours, « sans harnois » (sans cheval) et sans vivres, ou à quinze jours s'ils devaient être nourris par les soins des magasins du roi. Les communautés elles-mêmes étaient corvéables. Mais les Récollets de Québec, prétextant qu'ils ne recevaient pas de rente royale comme les autres communautés, se rebiffèrent avec énergie. A l'ordre de fournir un charretier pour le transport des matériaux, ils répondirent par un non catégorique. « Envoyez-le chercher si vous le trouvez ! » dit l'un d'eux à M. de Louvigny, commandant à Québec

par intérim, qui eut beau insister, rappeler que la maison des religieux avait été « bâtie par le secours public, que le roi avait été bon. » Il est vrai, mandèrent alors au ministre Vaudreuil et Raudot, que les Récollets sont un ordre mendiant, mais ils font un commerce ouvert de bière, possèdent deux barques qu'ils frètent, un « harnois » qu'ils louent. Et le ministre de leur donner finalement raison, comme il donna raison à Levasseur qui se heurtait, d'autre part, aux objections de Vaudreuil ou de Raudot. « Vous connaissez mieux que personne, insistait le ministre, de quelle conséquence il est que cette place soit incessamment en état de défense... » Mais, dans la pensée du gouverneur et de l'intendant, en 1709, il était trop tard pour entreprendre de nouveaux travaux et mieux valait se contenter de « tenir en état de défense » ceux qui étaient faits, d'autant plus que les fortifications proposées par Levasseur avaient beaucoup trop d'étendue, entraîneraient des déboursés excessifs et inutiles, qu'elles exigeraient une troupe de 8.000 hommes pour les défendre. Au surplus, les murailles de Québec étant « assez épaisses pour convenir à une ville des Flandres », mieux valait réduire la place à ses anciennes fortifications. Et quelle dépense ne faudrait-il pas faire aussi pour payer les voyages du sieur Levasseur « qui exige un piqueur et un porte-toise » quand il se promène; car l'ingénieur « ne marche pas à petit frais » ! Vaudreuil n'en était pas moins favorable à la construction de retranchements devant l'enceinte, comme le voulait Levasseur. « Moi qui connais le Canadien, écrivait-il au ministre de la Marine, et qui sais par une longue expérience qu'il lui faut des retranchements si l'on veut qu'il tienne ferme, j'ai fait approuver ces choses... » Aussi bien, s'empressait-il de rendre justice à ceux qui avaient travaillé aux fortifications : Levasseur, en premier lieu, mais également les de Beaucourt, de Gallifait, de Langloiserie et Dumesnil.

C'est alors (novembre 1709) que Levasseur se rendit en France pour tenter d'y refaire une santé délabrée et d'y soutenir ses plans que Vauban aurait non seulement examinés, mais corrigés neuf ans plus tôt. Vauban n'avait-il pas, à l'époque, écrit au ministre de la Marine que les ouvrages proposés par Levasseur « me paraissent nécessaires, à quelques petites corrections près dont je puis convenir avec lui » (30 mars 1700) ? Quoi qu'il en soit, il eût fallu les canons de la flotte de Walker pour donner raison aux partisans de l'un ou de l'autre système de défense. Mais les navires de Sa Majesté britannique ne dépassèrent point les récifs de l'Ile-aux-Oeufs (1711).

Une fois de plus, Québec échappait donc au danger. Devait-on en

conclure que les fortifications n'avaient plus leur raison d'être ou qu'elles étaient irrémédiablement destinées, comme la toile de Pénélope, à ne jamais avoir de fin, sans cesse interrompues et toujours à reprendre ? Les habitants n'étaient pas loin de le croire, à qui des ordonnances de l'intendant ou du Conseil souverain interdisaient d'employer à leur service particulier les matelots affectés aux ouvrages de terrassement et les maçons, d'arracher les pieux des palissades, d'acheter les outils des soldats. De fait, interrompus une année, les travaux reprenaient l'année suivante en attendant d'être de nouveau suspendus peu après. Car, même si Versailles recommandait la plus stricte économie, n'autorisait point de dépasser les sommes prévues, surtout quand la guerre fut terminée (1713), Vaudreuil, lui, désireux de faire vite, tenant compte des hivers qui « ruinent entièrement en ce pays les ouvrages imparfaits », ne se résignait à aucune interruption, recourant tantôt à la corvée, tantôt aux contributions directes en argent. Avec quelle fierté n'annonçait-il pas, un jour, au ministre de la Marine que les marchands de Québec avaient prêté 150.000 livres pour permettre la poursuite des travaux ! Et le ministre, ravi, de lui répondre : « Cela doit faire voir qu'il ne faut que faire entendre raison aux hommes pour les faire obéir avec plaisir et qu'on doit plutôt employer les voies de la douceur et de l'exhortation que celles de la dureté et de la hauteur . . . Elles réussissent toujours dans la bouche des hommes sages, désintéressés et exempts de passions qui font ordinairement mépriser les hommes. »

Les Ursulines n'étaient certes pas loin de partager le même avis quand elles se plaignirent, auprès de Vaudreuil et du roi, d'avoir perdu, par le fait des travaux de fortification, quelque trois arpents sur les onze qu'elles possédaient, dont cinq à l'intérieur de l'enceinte. Maintenant qu'une muraille traversait leur propriété, les religieuses ne pouvaient plus utiliser le terrain qui leur restait hors de la ville et qui leur servait de promenade. Si, encore, il n'y avait eu que cela ! Mais, en faisant élever une terrasse « si proche de leur maison », Beaucourt n'avait vraiment pas eu « d'autre dessein que de les chagriner ». Car cette terrasse était un « chemin passant » qui dominait tout le monastère, où les Ursulines « ne peuvent plus se cacher, où elles essuient toutes sortes de railleries et même d'insultes du public. » Beaucourt savait bien que, de la terrasse, on verrait toutes les religieuses, et celles-ci, puisque l'ingénieur avait « pelé et enlevé jusqu'au roc toutes les terres circonvoisines . . . », ne pouvaient « plus même marcher dans les lieux qui, en partie, faisaient leur enclos, qu'on leur a inhumainement retranché, où elles avaient auparavant jardins, vergers, pâ-

turages et basse-cour d'où elles tiraient une partie de leur subsistance . . . » Pour Vaudreuil comme pour Bégon, les Ursulines n'avaient guère raison de se plaindre. Ne leur restait-il pas encore cinq arpents dans la ville, où, du reste, elles gardaient des bestiaux; ce qui ne devrait être permis à aucune communauté, « à cause des mauvais airs que les fumiers y attirent. » Et quelle communauté de France ne serait satisfaite d'avoir une aussi grande étendue de terre ? Les choses en restèrent là.

L'arrivée à Québec, en 1716, de Gaspard Chaussegros de Léry parut donner raison au gouverneur et ranima l'espoir de ceux qui réclamaient le parachèvement des fortifications, d'après les plans de Beaucourt, revus par Levasseur de Néré, pour mettre enfin la ville en état de résister aux Anglais. Car le jour que Québec tomberait aux mains de l'ennemi, c'en serait fait du Canada tout entier. Chaussegros, désigné par le Conseil de Marine, avait précisément pour mission de dresser le plan des ouvrages à effectuer. Mais il commença par se marier, « dans l'espérance de devenir ingénieur l'année prochaine », écrivait Jacques L'Hermitte, lui-même nommé à la place de Beaucourt, en 1715, et nullement disposé à devenir le subordonné d'un plus jeune que lui. La croix de Saint-Louis apaisa L'Hermitte¹ que le ministre invita à ne point se formaliser, l'assurant qu'il n'aurait pas à servir sous les ordres de Chaussegros dont la juridiction était, pour le moment, limitée à Québec. Dans l'intervalle, s'étant mis à l'oeuvre, le nouvel ingénieur pouvait soumettre au ministre des premiers plans et profils pour agrandir ou renforcer bastions, batteries et redoutes, sinon pour les doubler, plans où se dessinait déjà la silhouette d'une véritable citadelle et qui furent expédiés en France dans une boîte de fer-blanc. Mais le Conseil de la Marine jugea qu'il en coûterait trop cher au trésor royal, invita Chaussegros à présenter d'autres profils, voire un plan en relief. L'ingénieur s'exécuta sur-le-champ et fit même, en 1719, le voyage de France, à l'appui de son projet. Cette fois, le dispositif de défense ne faisait pas mystère d'une citadelle et Chaussegros comprit qu'une somme de 50.000 livres serait affectée, dès l'année suivante, aux fortifications de Québec. Un quart de siècle devait pourtant s'écouler avant la reprise des travaux. L'Europe était en paix, l'Amérique aussi, plus ou moins, et il suffisait, au dire de Versailles, de pourvoir à l'entretien des ouvrages, sans espérer y ajouter, faute de fonds suffisants, quoi que ce fût.

Ni Chaussegros ni, encore moins, le gouverneur et l'intendant n'acceptèrent sans protester les vues du roi, dictées ou interprétées par son mi-

1. Jacques L'Hermitte périt en août 1725, dans le naufrage du *Chameau*.

nistre de la Marine, même si ceux-là, de prime abord, n'agréaient point le projet d'une citadelle. Mais de là à ne rien entreprendre... « La citadelle qui vous est proposée, écrivait l'intendant Dupuy au ministre, en juillet 1727, est un ouvrage de longue haleine et de la nature de ceux qu'on commence et qu'on ne finit pas. Il y en a déjà eu beaucoup ici de cette espèce, qui ont coûté des sommes considérables, sans aucun fruit. Une simple muraille nous mettrait à couvert du côté du Cap (aux Diamants) et de la rivière Saint-Charles; le reste se défend par lui-même. » S'étant toutefois ravisés l'année suivante, Beauharnois et Dupuy proposèrent à leur tour de construire la citadelle. Sa Majesté leur fit répondre qu'elle y était hostile, « parce que ces sortes de fortifications ne conviennent pas au génie des Canadiens qui n'aiment pas à être enfermés, et qu'il n'y a pas assez de troupes réglées pour pouvoir les défendre. » En outre, le roi n'était pas en état de dépenser les 325.290 livres qu'il faudrait.

Quant à Chaussegros, il n'abandonnait pas la partie, et c'est au président du Conseil de Marine qu'il multipliait les doléances : les glaces avaient endommagé les trois batteries de la basse-ville et il fallait les restaurer. Sans même attendre d'y être autorisé, l'ingénieur se mettait à l'oeuvre, ayant découvert, à Beaupré, une belle carrière de grès; « et l'ouvrage que j'ai fait faire à ces batteries, mandait-il à son correspondant, est bien solide. » Mais Chaussegros tenait surtout à son projet de citadelle, et les années passaient sans qu'aucune décision fût prise. Quand des bruits de guerre se mirent à circuler en 1744, l'ingénieur n'y tint plus : « La ville de Québec n'étant pas fortifiée, on ne saurait la défendre », écrivit-il au ministre. Aussi bien, proposait-il de fermer la ville au moyen d'un retranchement avec double fraise et palissades. De la sorte, en cas de danger, l'ennemi venant par la mer aurait du mal à prendre pied dans le voisinage de Québec. Mais si, d'autre part, une flotte anglaise mouillait dans la rade ou le long de l'île d'Orléans, Chaussegros suggérait de faire des trains de bois, attachés avec des chaînes, d'y placer du goudron et autres matières combustibles, puis, après y avoir mis le feu, de lâcher, à marée descendante, ces brulôts contre les navires ennemis.

La prise de Louisbourg (juin 1745) produisit à Québec l'effet d'un tocsin. Chaussegros de Léry, dont les plans dormaient toujours dans les archives du ministère de la Marine, était encore là. Sans attendre l'autorisation officielle, Beauharnois et l'intendant Hocquart, successeur de Dupuy, ordonnèrent la reprise des travaux. Trains de bois et barques, rassemblés à l'Île-aux-Coudres, furent prêts à intervenir dès la première alerte. Suspendus l'année suivante, les travaux recommencèrent en 1747 et se pour-

suivirent en 1748, dans l'espoir qu'ils seraient achevés en 1749 . . . C'est qu'après en avoir ordonné l'arrêt, Versailles avait cru bon de s'en remettre à l'avis des officiers supérieurs et des principaux citoyens de la ville, prévenant toutefois les uns et les autres que « fortifier davantage Québec créerait chez les Anglais un motif de plus de tenter la conquête du Canada, en temps de guerre. » Or, si les Anglais s'emparaient de la ville fortifiée, ils seraient vite les maîtres de la colonie tout entière; tandis qu'ils ne pourraient s'établir dans une ville non fortifiée. Et le ministre de rappeler qu'une imposante forteresse exigerait une nombreuse garnison pour la défendre. Mais où trouverait-on l'argent ?

Les Canadiens, il est vrai, étaient bien disposés à faire leur part, comme le gouverneur l'écrivait au ministre. Encore n'étaient-ils pas unanimes sur la nature des travaux à entreprendre, une assez forte minorité inclinant pour la démolition des ouvrages commencés. Et puis, les ouvriers n'étaient pas en nombre suffisant, les matériaux étaient ou gaspillés ou dérobés. N'allait-on pas jusqu'à soupçonner de Léry et son fils de ne point être suffisamment consciencieux, voire de spéculer sur le transport des matériaux ? L'ingénieur n'eut pas de peine à se laver de l'accusation : des soldats étaient seuls responsables d'abus certains, et ils avaient été mis en prison. Poursuivis, mais non achevés — ils ne le seraient jamais — les travaux entraînèrent une dépense de plus de 1.600.000 livres entre 1745 et 1750.

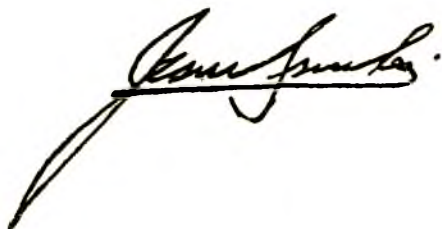
Aux yeux de Chaussegros de Léry, ces travaux étaient assez avancés, en 1753, pour pouvoir attendre ceux des années à venir. L'essentiel, désormais, était d'en faire un peu chaque année, l'état des finances, comme Duquesne et Bigot pouvaient en témoigner, ne permettant pas davantage. C'est qu'à cette date, Versailles paraissait avoir résolu d'en finir avec les fortifications. Ordre avait même été donné à l'ingénieur Louis Franquet, venu d'Acadie au Canada, en 1752-1753, d'établir un projet définitif. Il ne semble pas que de Léry, « fort honnête homme », mais meilleur dessinateur qu'ingénieur, au dire de Duquesne, et « donnant à l'extrême dans tout ce qu'il fait », ait fort prisé l'intervention d'un collègue. Au ministre qui lui conseillait de « faire travailler lentement », Chaussegros affirmait que la nouvelle enceinte était déjà fort avancée — l'ancienne ayant été rasée — et que, s'il fallait adopter le plan de Franquet, il en coûterait au trésor une somme deux fois plus élevée, soit six millions de livres.

A l'heure où allait se jouer le dernier acte de la longue rivalité franco-anglaise, la ville de Québec était-elle, comme l'affirme M. Gérard Morisset,

en état de soutenir un siège en règle ? Sur ce point, l'opinion des contemporains et des historiens est partagée, et la vérité, ainsi qu'il arrive la plupart du temps, se rencontre à mi-chemin des extrêmes. « Les fortifications (de Québec) sont si ridicules et mauvaises qu'elles seraient prises aussitôt qu'assiégées », notait Montcalm. Bougainville, dont c'était également l'opinion, allait beaucoup plus loin dans une lettre au ministre Berryer, car, pour lui, Québec n'était même pas « susceptible de fortifications. » Il est bien vrai, comme l'a écrit François-Xavier Garneau, que la ville « ne fut point jugée tenable, ni même à l'abri d'un coup de main du côté de la campagne, où le rempart, sans parapet, sans embrasures, sans canons, n'avait que six à sept pieds de hauteur... » et que sa force de résistance tenait « plus à ses défenses naturelles qu'à ses fortifications. » D'autre part, la preuve n'a-t-elle pas été faite qu'elle pouvait soutenir un bombardement naval, donc un siège ? Québec n'avait rien d'une place forte, s'il faut en croire le chanoine Groulx. Rien ? C'est trop dire, quand on songe aux bastions et redoutes, aux remparts et aux plate-formes, aux parapets et aux remblais exécutés d'après les plans ou dessins d'un Beaucourt, d'un Levasseur de Néré, d'un Chaussegros de Léry. Du reste, l'objet de cette étude n'est pas de plaider pour ou contre ceux qui avaient pour mission de fortifier Québec et de le défendre, mais de rappeler certains noms et certains faits qui composent l'histoire des fortifications de la ville.

L'histoire de ces fortifications, au surplus, ne s'est pas terminée en septembre 1759. Les derniers travaux, qui y furent entrepris, ne sont pas ceux que le marquis de Vaudreuil fit exécuter en 1757. Ce qu'il convient de proclamer, de redire bien haut, c'est que les fortifications de Québec, complétées au cours du XIX^e siècle, sont d'origine et de conception françaises, en partie même d'exécution française. La citadelle, commencée en 1820, peut, elle aussi, se réclamer d'une ascendance française. Car un Samuel Holland, un Gothe Mann, un William Twiss, un Elias-Walker Durnford se sont non seulement inspirés des plans des ingénieurs français, de Beaucourt, de Néré, de Léry, mais ils ont exécuté leurs propres plans dans le cadre de ceux de leurs devanciers. Personne n'ignore, ou ne devrait ignorer, par exemple, que le cavalier du Moulin (1693), la redoute du Cap-aux-Diamants (1693) — aujourd'hui le cavalier du bastion du Roi — et la poudrière à contrefort (1749-1750), moins l'appentis (1843), sont des ouvrages proprement français, « the old French Works », comme il est dit aux touristes. Les murailles elles-mêmes, refaites en 1894, sont de construction française, et d'origine française le plan de la Citadelle, adopté par les Anglais après avoir été, précisent certains, approuvé par le duc

de Wellington. Le vainqueur de Napoléon rendant ainsi hommage à un ingénieur de Louis XIV — de Néré — disciple de Vauban, et à un ingénieur de Louis XV — de Léry — : il n'y a que l'histoire pour offrir le spectacle d'une telle rencontre. Mais l'histoire, en retour, exige de ceux qui en sont les lointains bénéficiaires le témoignage d'une reconnaissance fidèle et pratique.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "Louis Joubert". The signature is written in a cursive style with a long, sweeping underline that extends to the left.